



[Suivi de l'équivalence des analyseurs automatiques de PM10 et PM2,5 à la méthode de référence : bilan 2015-2017](#)

Type de documents

Rapport d'étude

Référentiel technique national

Non

Année programme

2017

Auteurs

T. Amodeo

Nom de l'organisme

INERIS

Catégorie

[Metrologie normalisation et assurance qualite](#)

Mots clés

Thématique

[Polluants particulaires et caractérisation chimique](#)

Ce rapport présente les résultats du suivi en continu de l'adéquation des systèmes automatisés conformes pour la mesure des PM en France avec la méthode de référence. Cette action, demandée par l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air, a été effectuée en accord avec les exigences de la norme NF EN 16450 encadrant l'utilisation des systèmes de mesure automatisé des PM.

Le bilan des campagnes réalisées de 2015 à 2017 sur une douzaine de sites répartis sur le territoire national est présenté ici. Il fait suite aux deux bilans réalisés sur la période 2013-2016 et 2011-2014. A ce stade, les bases de données utilisées ne remplissent pas encore l'intégralité des exigences de la norme (notamment en termes de nombre et de répartitions des données). Par conséquent, ce rapport ne doit pas conduire à des conclusions définitives sur le suivi de l'adéquation des AMS à la méthode de référence ou sur la nécessité d'appliquer des fonctions de correction, mais indique des tendances sur leurs performances.

Les résultats obtenus pour la période 2015-2017 sont assez cohérents avec les tendances du bilan précédent. Les résultats sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Modèles d'appareils conformes pour la surveillance des PM	Respect des critères de la norme en termes de résultats		Respect des exigences encadrant l'application d'une fonction de correction	
	PM _{2,5}	PM ₁₀	Amélioration des résultats après correction	Base de données (80 paires de données/site/an, nombre de valeurs haute > 20%)
BAM 1020	Oui	Non	Non	Non
MP101M	Non	Oui	Non	Non
TEOM FDMS 8500	Non	Oui	Non	Non
TEOM FDMS 1405	Non	Oui	Non	Non
FIDAS 200 (site de fond urbain)	Non	Non	Non	Non

A l'issue des campagnes de 2018, l'application ou non d'une fonction de correction aux données produites par les AMS PM déclarés conformes à la méthode de référence en France pourra être discutée sur la base des résultats obtenus entre 2016 et 2018 conformément aux prescriptions de la norme prEN 16450.

Documents

[Suivi de l'équivalence des analyseurs automatiques de PM10 et PM2,5 à la méthode de référence : bilan 2015-2017](https://www.lcsqa.org/rapport/suivi-de-lequivalence-des-analyseurs-automatiques-de-pm10-et-pm25-la-methode-de-reference-bilan-2015-2017)

Source URL:

<https://www.lcsqa.org/rapport/suivi-de-lequivalence-des-analyseurs-automatiques-de-pm10-et-pm25-la-methode-de-reference>